

18 - Exercice 2015 - Budget annexe du Chauffage Urbain - Affectation des résultats de l'exercice 2014 en application de la nomenclature M 4

Mme l'Adjointe VIGNOT, Rapporteur : L'instruction budgétaire et comptable M4 est applicable aux services publics industriels et commerciaux.

Cette instruction stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après vote du compte administratif dudit exercice.

En ce qui concerne le résultat de la section d'investissement qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant.

Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialise l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Les résultats de l'exercice 2014 du budget annexe du Chauffage Urbain sont les suivants :

↳ Section d'investissement :

- Résultat d'investissement de l'exercice 2014	- 1 200 325,48 €
- Solde des restes à réaliser 2014	<u>+ 1 698 034,23 €</u>
	+ 497 708,75 €

La section d'investissement 2014 fait apparaître au 31 décembre 2014 un excédent de financement de 497 708,75 €.

Il est proposé d'affecter une partie de cet excédent d'investissement, soit 40 000 € aux frais d'étude d'un schéma directeur. En contrepartie de cette dépense, une recette de 27 387 € est inscrite pour un produit de TVA à récupérer auprès du fermier dans le cadre du transfert de droit à déduction de TVA.

↳ Section d'exploitation :

- Résultat d'exploitation de l'exercice 2013	1 759 036,69 €
- Résultat d'exploitation de l'exercice 2014	<u>148 016,61 €</u>
- Excédent de clôture 2014	1 907 055,30 €

Cet excédent de clôture 2014 repris sur la gestion 2015 permet l'inscription de crédits en études et recherches pour 13 000 € et en sous-traitance générale pour 7 588 €. L'excédent d'exploitation disponible pour des éventuelles nouvelles dépenses à venir sur 2015 s'élève à 1 886 467,30 €.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions et, en cas d'accord, à reprendre au budget annexe Chauffage Urbain, dans la décision modificative n° 1 de l'exercice 2015, les ouvertures de crédits comme indiqué dans le tableau ci-après :

Imputations	Libellés	Dépenses €	Recettes €
001.001.30900	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 200 325,48 €	
20.2031.00C7031.30900	Immobilisations incorporelles Schéma directeur - Frais d'études	40 000,00 €	
27.2762.00C5059.30900	Produit de TVA au titre du transfert Déduction TVA		27 387,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT		1 240 325,48 €	27 387,00 €
002.002.30900	Résultat antérieur reporté		1 907 055,30 €
011.611.30900	Contrats de prestations de service	7 588,00 €	
011.617.30900	Etudes et recherches	13 000,00 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT		20 588,00 €	1 907 055,30 €

BUDGET ANNEXE CHAUFFAGE URBAIN

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2014

CHAUFFAGE URBAIN	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2013 (1)	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2014 (2)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2014 (3)	RESULTAT DE CLOTURE 2014
INVESTISSEMENT	-2 794 921.40		1 594 595.92	-1 200 325.48 (1)+(3)
EXPLOITATION	1 759 038.69	0.00	148 016.61	1 907 055.30 (1)-(2)+(3)
TOTAL	-1 035 882.71	0.00	1 742 612.53	706 729.82

RESULTAT DE L'EXERCICE 2014

CHAUFFAGE URBAIN		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
RECETTES				
Prévisions budgétaires totales	A	19 209 142.78	1 248 270.00	20 457 412.78
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	14 184 063.72	1 253 019.31	15 437 083.03
Réduction de titres	C	0.00	0.00	0.00
Recettes nettes	D=B-C	14 184 063.72	1 253 019.31	15 437 083.03
Restes à réaliser	E	4 402 439.92	0.00	4 402 439.92
DEPENSES				
Autorisations budgétaires totales	F	15 726 791.10	1 248 270.00	16 975 061.10
Engagements	G	15 577 195.23	1 129 174.47	16 706 369.70
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	12 872 789.54	1 129 174.47	14 001 964.01
Annulation de mandats	I	283 321.74	24 171.77	307 493.51
Dépenses nettes	J=H-I	12 589 467.80	1 105 002.70	13 694 470.50
Dépenses engagées non mandatées	K=G-H	2 704 405.69	0.00	2 704 405.69
RESULTAT DE L'EXERCICE				
Excédent (si D>J)	D-J	1 594 595.92	148 016.61	1 742 612.53
Déficit (si J>D)	D-J			0.00
Restes à réaliser				
Excédent (si E>K)	E-K	1 698 034.23		1 698 034.23
Déficit (si K>E)	E-K			0.00

«M. LE MAIRE : Y a-t-il des abstentions ? Des oppositions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 1 et n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 25 juin 2015.